

Infos Soyaux

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



- SPECTACLES DE NOEL POUR LES ENFANTS
- ELECTIONS D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- BILAN 2005 DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE JUMELAGE

DOSSIER :
REAMENAGEMENT
DE LA MAIRIE



Au moment où vous lirez ces lignes nous serons dans les préparatifs des fêtes de fin d'année.

A cette occasion je voudrais vous souhaiter une belle année 2006 en ayant une attention particulière pour toutes celles et tous ceux qui sont malmenés par la vie. Les discours, les incantations c'est bien. L'action c'est mieux. Nous poursuivons ainsi notre projet de ville en construisant une cité moderne, tolérante et ouverte sur l'avenir.

Je fais ce que je dis. Vous allez disposer à compter de l'année prochaine de nouveaux locaux à la Mairie.

Nous avons souhaité à la fois pouvoir vous accueillir dans de meilleures conditions mais surtout vous offrir un service public local modernisé. A la fois global et individualisé. Mettre plus de moyens là et quand c'est nécessaire. Nous avons aussi voulu redimensionner les salles du Conseil Municipal et des Mariages. C'est un signe fort puisque c'est en ces lieux que s'expriment le droit et la démocratie locale. Ces espaces d'échange et de consentement je les ai voulus vastes, sobres et ouverts sur la ville. Ils doivent devenir au fil des mois un lieu de vie que vous devez vous approprier. Ce sera demain un espace d'expositions et de débats. Je vous laisse le soin de voir dans ce magazine le détail de ces aménagements que je vous invite à découvrir le 21 janvier prochain.

Nous continuons à construire aussi sur le quartier du Champ de Manœuvre où le centre de loisirs sera bientôt livré et le pôle enfance lancé. Comme au sud de la ville avec l'aménagement du chemin de l'Anguienne ou à l'est avec la restructuration de l'ancien zoo en base de plein air.

J'aurais le plaisir de revenir sur d'autres projets au moment du débat sur le budget 2006 comme la poursuite du renouvellement urbain, l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle ou le projet de réussite éducative qui me tiennent à cœur.

Je voulais par ces quelques mots concrets qui vous parlent vous dire ce qu'il y a de grand et de beau à conduire un projet de ville comme le nôtre - sans doute insuffisant, toujours perfectible mais combien exaltant - ; à rechercher toujours ce juste équilibre qui permet, à la fin, de vivre ensemble dans le respect des lois de la République.

Au possible nous sommes tenus.

Je voudrais terminer ces lignes en citant cette phrase de Jean JAURES qui illustre bien mon propos : « Le courage, c'est d'aller vers l'idéal et de comprendre le réel ».

François NEBOUT



MAIRIE DE SOYAUX

DE 9 H À 12 H 30
DE 13 H À 17 H
Tél. 05 45 97 83 50
Fax : 05 45 69 73 84
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr
235, avenue du Général De Gaulle
16800 SOYAUX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

François Nebout

CONCEPTION ÉDITION PUBLICITÉ :

PLEIADE - Tél. 05 45 95 70 11
8, rue Henri IV
16000 ANGOULEME

CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Soyaux - Charente Nature

TIRAGE :

5500 exemplaires
Dépôt légal N° 16.92.589

SOMMAIRE

SOYAUX Pratique ————— 4 à 7

- Travaux
- Opération de Renouvellement Urbain
- Résultats du concours "Maisons, jardins et balcons fleuris"
- Les Brandes de Soyaux - Aménagement du premier sentier d'interprétation de la Charente
- Décorons notre ville, c'est Noël
- Le site internet www.soyaux.fr évolue
- Instruction des permis de construire et autres documents d'urbanisme
- Cartes de transport de la STGA pour le 3^{ème} âge
- Flash back sur... les animations estivales de la ville

SOYAUX Actif ————— 8

- Votre agenda du trimestre
- Zoom sur... les spectacles de Noël pour les enfants

SOYAUX DOSSIER ————— 9 à 13

- REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE

SOYAUX Jeunes ————— 14 à 15

- le Centre Information Jeunesse vous informe...
 - Enseignement, vie pratique - Emploi - Echanger
 - Organiser vos vacances d'hiver et de printemps
 - NOUVEAU ! Un atelier littérature jeunesse à Soyaux
- Le Conseil Municipal des Jeunes vous informe...
 - Bilan de l'année 2005 - 01/2006 : élections du nouveau CMJ
 - Programme 2006 du nouveau CMJ

SOYAUX Associatif ————— 16

- Le saviez-vous ? Une chorale existe à Soyaux...
- Bilan 2005 des activités du comité de jumelage

SOYAUX Opposition ————— 17

- Conseils Municipaux des 27 octobre et 8 novembre

SOYAUX Citoyenneté ————— 18

- Recensement de la population
- Inscription sur les listes electorales politiques
- Recensement militaire
- Rappel : ouverture du Point d'Accès aux Droits Sociaux
- Attention au démarchage à domicile
- Réglementation des conditions de dépôt et de collecte des déchets ménagers et assimilés

Travaux

BATIMENTS COMMUNAUX :

- Ravalement des façades des écoles P. Kergomard (terminé), J. Monnet (en cours) et de l'Espace Henri Matisse (en cours)



Ecole P. Kergomard

- Remplacement des menuiseries extérieures de l'école E. Herriot (terminé)
- Réhabilitation du restaurant scolaire Herriot-Freinet (travaux terminés en août, mobilier livré pour la rentrée de la Toussaint)
- Réhabilitation de la halte garderie de la crèche collective « Les p'tits loups » (terminée)



Restaurant scolaire Herriot-Freinet

Opération de Renouvellement Urbain

Le 8 novembre dernier, suite à la demande de l'ANRU, le bureau d'étude "Méthaphore" a présenté au conseil municipal **deux scénari concernant l'aménagement du secteur Sud-Ouest du quartier du Champ de Manoeuvre** compris entre la rue du Maréchal Fayolle, la rue Edmond Rostand, le boulevard Vincent Auriol et le boulevard Jean Jaurés.

Le conseil municipal se prononcera le 13 décembre sur un scénario de synthèse qui sera présenté au Comité Local de Concertation du Champ de Manoeuvre le 8 décembre 2005.

VOIRIE :

Travaux achevés :

- Rue Jean Cocteau

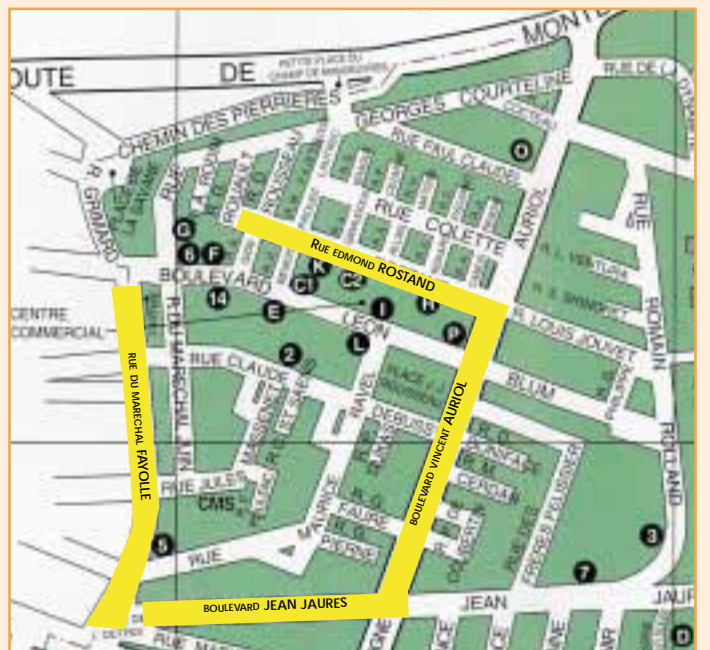


Rue Jean Cocteau

- Impasse de la Combe Cailloux
- Rue Planchet et placettes
- Résidence des Grands Bois
- Une partie de la rue des Lilas
- Une partie de la rue de Vaucouleurs
- Chemin du Lavoir - Chemin de Bois Menu



Résidence des Grands Bois



RÉAMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Notre mairie vient de changer
d'aspect.

Une large ouverture vitrée donnant sur la salle des mariages et un vaste espace d'accueil la rendent plus moderne et attrayante, plus proche des citoyens.

Telle était notre volonté lorsque nous avons chargé l'architecte Madame Frédérique BUA, de la réalisation de ce projet.

Passage obligé, la mairie se doit d'offrir à chaque citoyen les services qu'il est en droit d'attendre de « sa » maison commune : réponses aux interrogations qu'il se pose, traitement rapide des dossiers en cours, accès aux nouvelles technologies, etc...

C'est dans cet état d'esprit que nous avons restructuré les locaux tout en respectant leur emplacement historique, alliant ainsi patrimoine et modernité.

« Maison commune » – « Hôtel de Ville » – « Mairie » – peu importe le terme, il s'agit bien de notre patrimoine commun, de notre bien commun, celui de notre démocratie, au service de tous.



Résultat du concours maisons, jardins et balcons fleuris 2005

MAISONS ET JARDINS FLEURIS

HORS CONCOURS :

M. et Mme Alain BOTTEX
Route de la Jaufertie
et

M. et Mme Claude MADELAINE
5, rue de l'Union

1er prix :

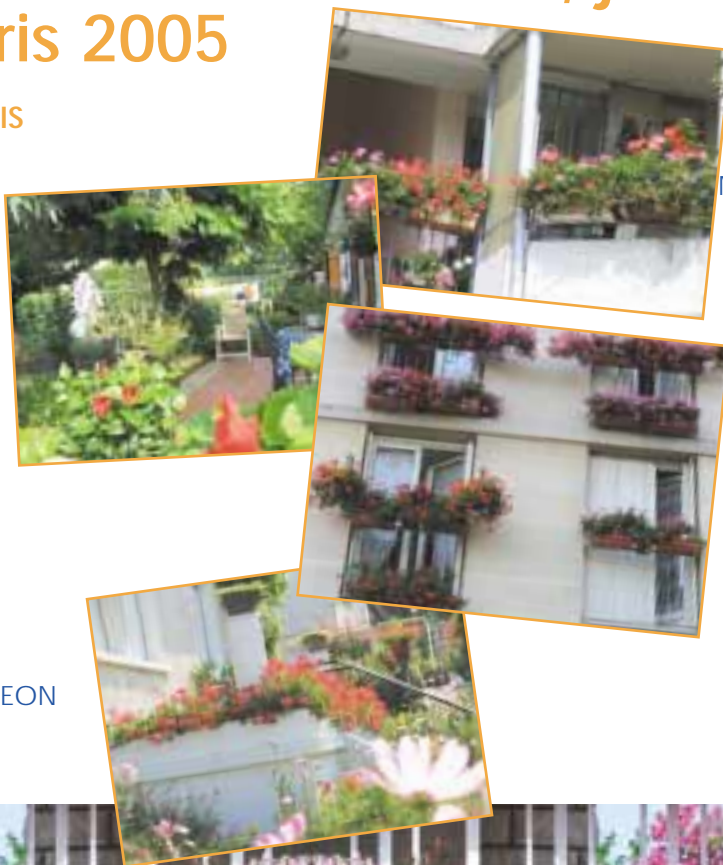
M. et Mme BRUNERIE
13, rue des Lilas

2^{ème} prix :

M. et Mme Patrick DAUMAS
6, Champ des Brandes

3^{ème} prix :

M. et Mme CLEVELAND-JARRIGEON
2, chemin de la Vreloppe



BALCONS FLEURIS

HORS CONCOURS :

Mme Françoise BONNIN
13, rue Maurice Ravel

1er prix exaequo :

M. Pascal BOUTHINON
21, rue Maurice Ravel
et
Mme CARRERE
13, rue Maurice Ravel

3^{ème} prix :

M. et Mme AGARD
9, rue Edmond Rostand



Les Brandes de Soyaux

AMENAGEMENT DU PREMIER SENTIER D'INTERPRÉTATION * DE LA CHARENTE (PRÈS DE L'ANCIEN ZOO)

La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (ComAGA) en partenariat avec la ville de Soyaux a chargé le Centre Nature « La Loutre » de la fédération Limousin Nature Environnement de mettre en place un **sentier d'interprétation** dans les Brandes de Soyaux (ancien terrain militaire), site géré depuis 2004 par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

Les « **Brandes de Soyaux** » sont une **lande**, c'est-à-dire un espace où la végétation se compose d'arbustes, dominés par diverses espèces de bruyères, d'ajoncs et de genêts. Situées sur des sols acides, sableux ou cristallins, elles hébergent une flore et une faune remarquables.

Points découverte, mobiliers interactifs et animations permettront de découvrir au printemps 2006 ce site en famille et de se l'approprier pour mieux le protéger ensuite !

**L'interprétation est une méthode de sensibilisation visant à traduire pour le public, la valeur et l'importance du patrimoine naturel, culturel ou historique d'un site par des moyens originaux.*

Décorons notre ville, c'est Noël

A NOTER

Vous reste encore quelques jours pour participer :

- **au concours « Illuminations de Noël »** organisé par le Comité des Fêtes. Le coupon de participation est à retirer auprès des services d'accueil de la Mairie et des commerçants. Un jury se déplacera et attribuera un lot à chaque participant !

- **aux ateliers de confection** de guirlandes, couronnes, boules, mobiles... mis en place par Aspros, la Boutique Santé, rue P. Dukas.

Renseignements : 05 45 94 86 67.



Le site internet www.soyaux.fr évolue

VENEZ TESTER SES NOUVEAUTÉS !



- la page d'accueil se dote d'un « **coup de projecteur** » permettant la mise en valeur d'un événement particulier dès la connexion au site,
- la fenêtre « **nouveautés** » indique la liste des pages ou rubriques récemment modifiées,
- l'agenda des manifestations affiche dorénavant un **calendrier** facilitant leurs repérages...

Instruction des permis de construire et autres documents d'urbanisme

La circulaire 2005-47 concernant la **décentralisation des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol** supprime la mise à disposition des services de la DDE dans les communes de plus de 10000 habitants pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Aussi, à compter du 1er janvier 2006, l'instruction des autorisations des permis de construire, des déclarations de travaux et des certificats d'urbanisme sera réalisée au **Pôle Aménagement et Développement**.

Fabienne HERAT assurera une permanence sur rendez-vous les **jeudis de 13h à 17h**.

RENSEIGNEMENTS :

Pôle Aménagement et Développement
Route du Peux
05 45 97 83 00
9h-12h30 13h-17h

Cartes de transport "Magicartes" de la STGA-Abonnement "âge d'or" pour le 3^{ème} âge

Vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une **participation financière du Centre Communal d'Action Sociale** :

- **dès 60 ans, si vous êtes** :
 - invalide et allocataire du fonds de solidarité ou
 - invalide et non imposable.
- **à partir de 65 ans, si vous êtes** :
 - non imposable ou
 - invalide à 80%.

Afin d'obtenir ou de recharger votre magicarte pour l'année 2006, adressez-vous aux services d'accueil de la mairie (avenue du Gal de Gaulle) et de la mairie annexe (Champ de Manœuvre) avant le 31 janvier 2006.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS
SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE

D E C E M B R E

12 - 16 - NOEL DES ENFANTS

Distribution de friandises par le Père Noël dans chaque école et spectacles
Comité des fêtes Espace H. Matisse
Salle des fêtes Mairie



17 - NOËL DES PERSONNES AGEES :

Chansons populaires et animation dansante autour d'un goûter - Comité des fêtes Espace H. Matisse

21 - JOURNEE FESTIVE - Restos du coeur

Salle des fêtes Mairie

24 - 15 H -

DANSES TRADITIONNELLES MAHORAISES - Chama Music - 3 et 5 € - Espace H. Matisse

- 22 H - CONCERT - " Lathéral et Bob Kira" - Union Mahoraise de Soyaux - 15 € - Espace H. Matisse



31 - REVEILLON DANSANT - Rugby Club de Soyaux

Espace H. Matisse

J A N V I E R

7 - 20H30 - COMEDIE MUSICALE - "Emilie jolie" - Cie Arc en ciel - 8 € et 5 € enfants - Espace H. Matisse

20 - 21 H - CONCERT GRATUIT * - PHILIPPE PARANT TRIO GUITARE, PERCUSSIONS, CONTREBASSE - Espace H. Matisse

20 - 21 - INAUGURATION de la nouvelle mairie

28 - 20 H - DINER DANSANT - Amicale des chasseurs Espace H. Matisse

F E V R I E R

5 - 15 H - THE DANSANT - FNACA - 8,50 € - Espace H. Matisse

8 - 21 H - SPECTACLE - Chorale des Petits Ecoliers de Bondy Comité des fêtes - 5 € gratuit -de 12 ans - Espace H. Matisse

10 - 20H30 - LOTO - Comité de quartier - Salle des fêtes Mairie

14 - 20H30 - THEATRE - " Menu(s) bonheur(s) "- Atelier théâtre Freinésie - Gratuit - Espace H. Matisse

18 - MANIFESTATION CULTURELLE - Chama Music Mahoraise Espace H. Matisse

25 - DINER DANSANT - Amicale de Pétanque Espace H. Matisse

28 - 20H30 - THEATRE - " Fin de loup "- Compagnie théâtrale le Cosmodrome - 9 € et 4 € enfants - Espace H. Matisse

M A R S

8 - REPAS DU CLUB MUNICIPAL DE L'AMITIE Espace H. Matisse

11 - 12 - REPAS DES ANCIENS - Espace H. Matisse

12 - 14H30 - LOTO - Association des Ambulances pour le Burkina Faso - Salle des fêtes Mairie

23 - CARNAVAL - CSCS FLEP

ZOOM sur...

LES SPECTACLES DE NOËL POUR LES ENFANTS.

« EMILIE JOLIE »

LUNDI 12 DÉCEMBRE

par la compagnie «Arc en Ciel »

Espace Henri Matisse



» Comédie musicale magique pour les enfants de maternelle qui pourront tourner les pages de ce conte en compagnie des lapins bleus, de l'horloge, du hérisson, du grand oiseau et de la sorcière.

« "Ô MAMA Ô" »

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

JEUDI 15 DÉCEMBRE

par la compagnie «Théâtre en flammes»

Salle des fêtes de la Mairie



» Spectacle aquamusical pour la petite enfance (halte, garderie, crèches, Maison Parents Enfants).

Chatouillé par son poisson savon, bébé, plongé dans son bain, rêve et part en voyage au fil de l'eau.

Un bocal géant à ciel ouvert dans lequel viendront « baigner » les enfants, la comédienne et le musicien.

« JACOB ET LA LUNE »

JEUDI 15 DÉCEMBRE

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

par la compagnie «Théâtre en flammes»

Espace Henri Matisse

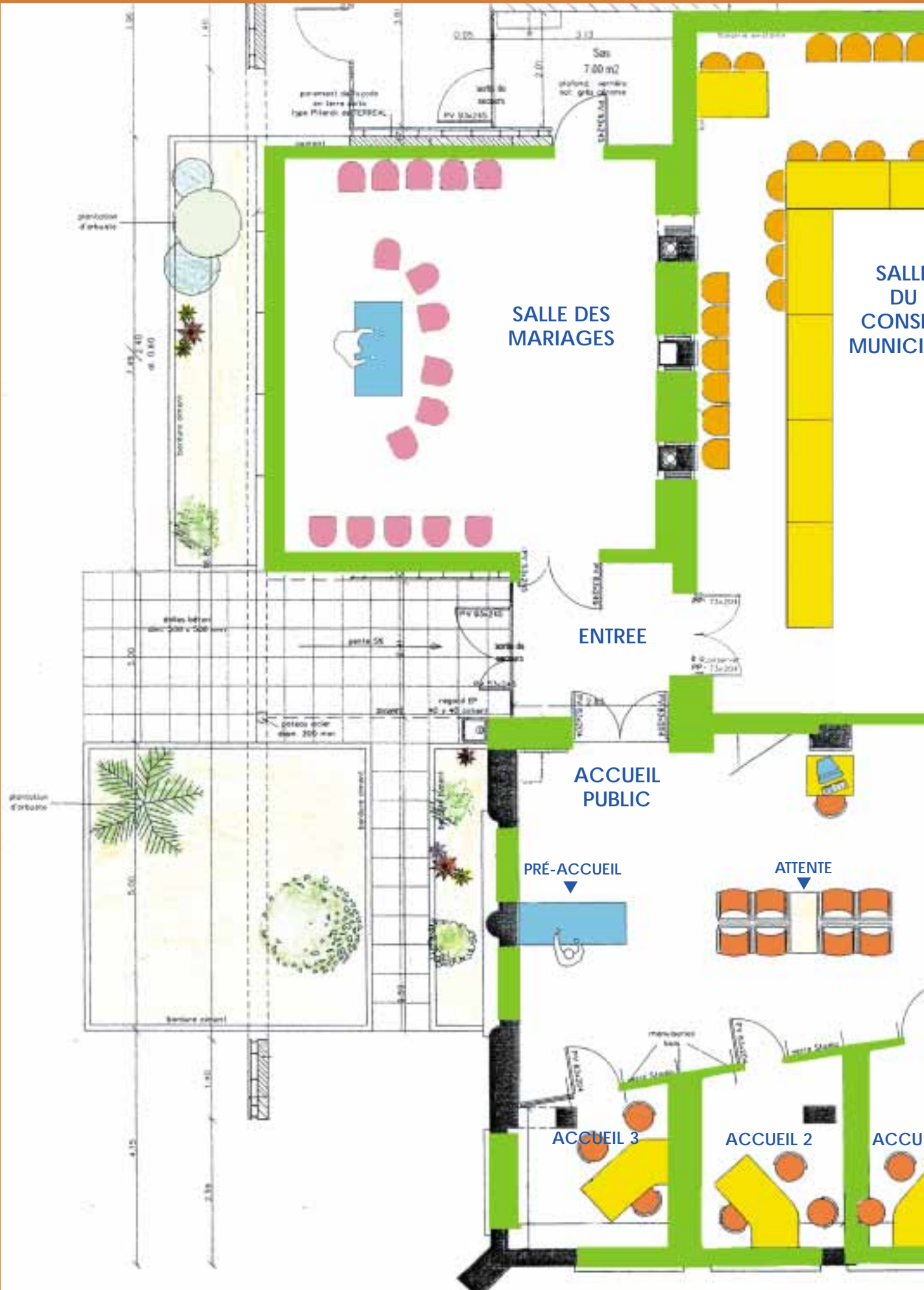


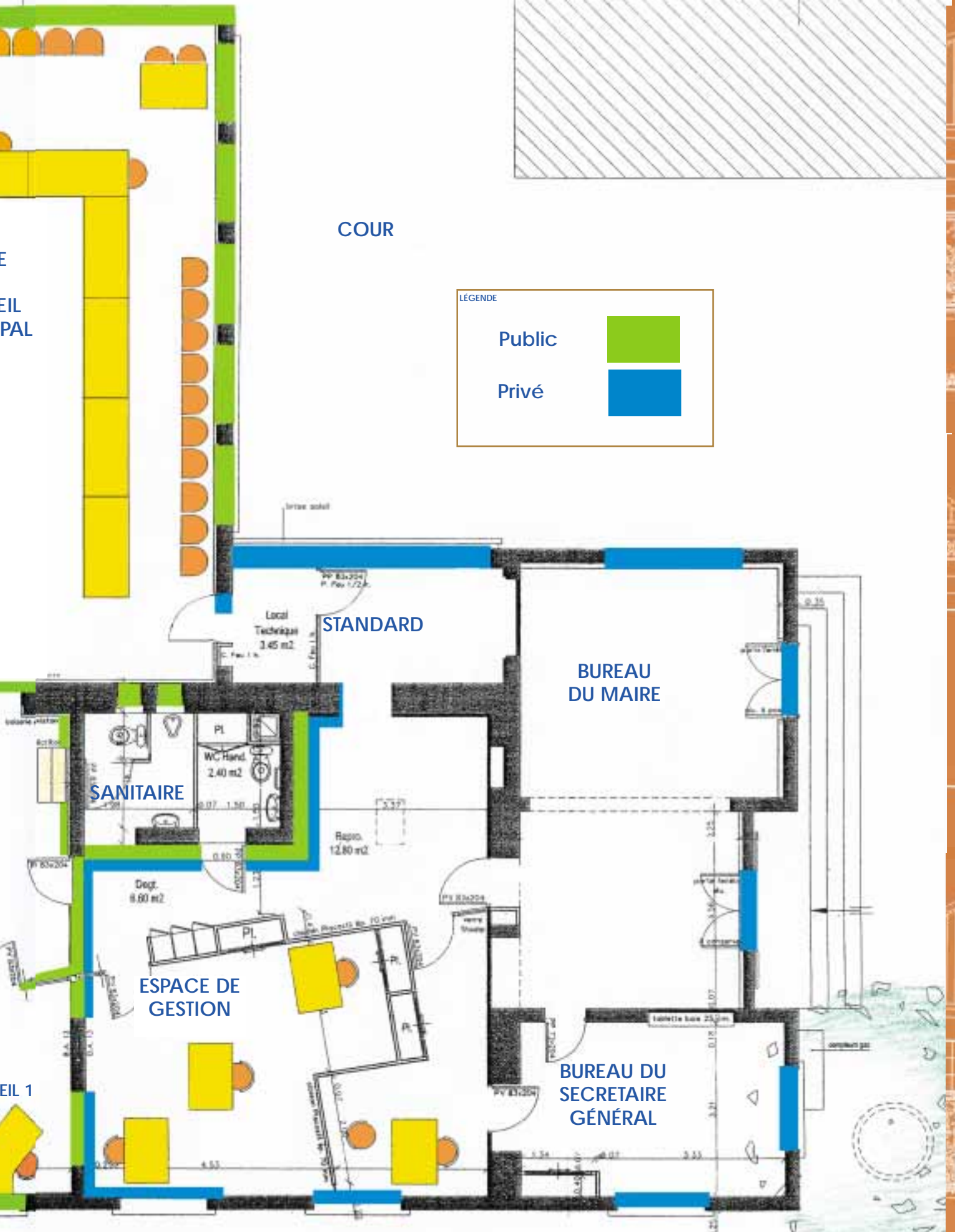
» Comédie musical loufoque à projection interplanétaire pour les primaires :

Jacob part à la conquête de la lune.

En rêve ou en vrai ? Par hasard en tout cas. Là-bas, il rencontre Pierrot le Fourbe, Pastivalda la bohémienne, Charlot, le

professeur Tournesol, le capitaine Haddock... Un pot-pour-rire entièrement musical.





LÉGENDE

Public	
Privé	



POINT HISTORIQUE

Avant de parcourir le dossier des travaux entrepris, peut-être serait-il bon de rappeler rapidement l'évolution historique de nos mairies et les fonctions nouvelles qui leur sont attribuées.

En 1789, la Révolution dote systématiquement la France de mairies, mais celles-ci se confondent le plus souvent avec l'habitation du maire. Il a fallu attendre un siècle (loi du 5 avril 1884) pour que toutes les communes soient obligées de posséder un Hôtel de ville, distinct du logement du maire.

Dès lors, la mairie devient un local administratif à part entière et plus la commune est importante, plus la mairie a besoin d'espace ; et il n'est pas rare, comme à Soyaux de la voir changer d'emplacement consécutivement au développement de la commune.

En outre, plus on avance dans l'histoire, plus les pouvoirs du maire deviennent importants. De nouvelles compétences incombent à sa fonction. Ainsi les lois de décentralisation, favorisant la démocratie participative et de proximité, donnent-elles au maire en accord avec son conseil municipal de nouveaux pouvoirs qui en font le décideur des grandes actions à entreprendre sur la commune. Rien ne peut se faire sans son aval.

La mairie n'est donc plus uniquement un siège administratif passif officialisant les naissances, les mariages ou les décès, mais le centre décisionnel de tout ce qui concerne la vie communale.

TRAVAUX MENES

La réflexion concernant la réhabilitation des locaux de la mairie fut conduite selon trois objectifs :

- » l'accueil du public avec la mise place d'un guichet unique,
- » la maison commune, siège de la démocratie locale avec l'adaptation de la salle du conseil municipal à la vie locale,
- » les missions de service public avec l'adaptation des locaux à de nouvelles fonctions.

Début du chantier : le 2 mars 2005

Fin des travaux : novembre 2005

ENTREPRISES RETENUES :

Lot 1 : Terrassements, gros-œuvre, VRD : Bernard MOREAU

Lot 2 : Charpente, couverture, zinguerie : Etanchéité du Sud-Ouest (E.S.O.)

Lot 3 : Parement façades : E.S.O.

Lot 4 : Menuiseries aluminium, serrurerie : Miroiteries de l'ouest

Lot 5 : Menuiseries bois : Bernard MOREAU

Lot 6 : Plâtrerie, Isolation, carrelage : TRANCHET CLEMENT

Lot 7 : Plomberie, sanitaire, chauffage : JOLLET

Lot 8 : Electricité : JOLLET

Lot 9 : Peinture : JASPE

MAÎTRISE D'ŒUVRE DE RÉALISATION :

Cabinet BUA

Bureau d'étude TROMAS DUSSAGNE LAZARO

SC Ingénierie

COORDINATION SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ (SPS) : Qualiconsult Sécurité

CONTRÔLE TECHNIQUE : APAVE Sudeurope

COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX :

278 935,45 € TTC (hors mobilier)



MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE

Cette restructuration a permis de regrouper les différents services d'accueil de la mairie pour instaurer un guichet unique qui va permettre aux habitants d'accéder à tout un ensemble d'informations ou d'accomplir un maximum de démarches sans avoir à se déplacer vers plusieurs services.

La nouvelle configuration des locaux offre trois niveaux de traitements des demandes des usagers :

» Dès le pré-accueil, les usagers pourront s'informer, obtenir divers formulaires, récupérer un document, signaler un dysfonctionnement ou une détérioration sur la voie publique, être guidés dans leurs démarches vers d'autres collectivités ou prestataires de service...

» A l'espace d'accueil, ils pourront accomplir des démarches multiples et plus complexes : déclarer une naissance, une reconnaissance ou un décès, constituer un dossier de mariage, s'inscrire sur les listes électorales, procéder à une inscription scolaire, périscolaire ou aux activités culturelles...

» L'accueil téléphonique, les réponses aux courriers, le traitement des demandes et des dossiers seront réalisés, hors du public, à l'espace de gestion.

Parallèlement, afin de mieux cerner les besoins des usagers, de prévoir leur évolution et d'apporter des réponses adaptées, une démarche qualité est mise en place avec pour objectifs :

- » simplifier les procédures administratives en interne,
- » favoriser la participation des usagers à l'évaluation du service public et aux décisions,
- » obtenir une certification "Qualiville".



INAUGURATION

L'inauguration se déroulera en deux temps :

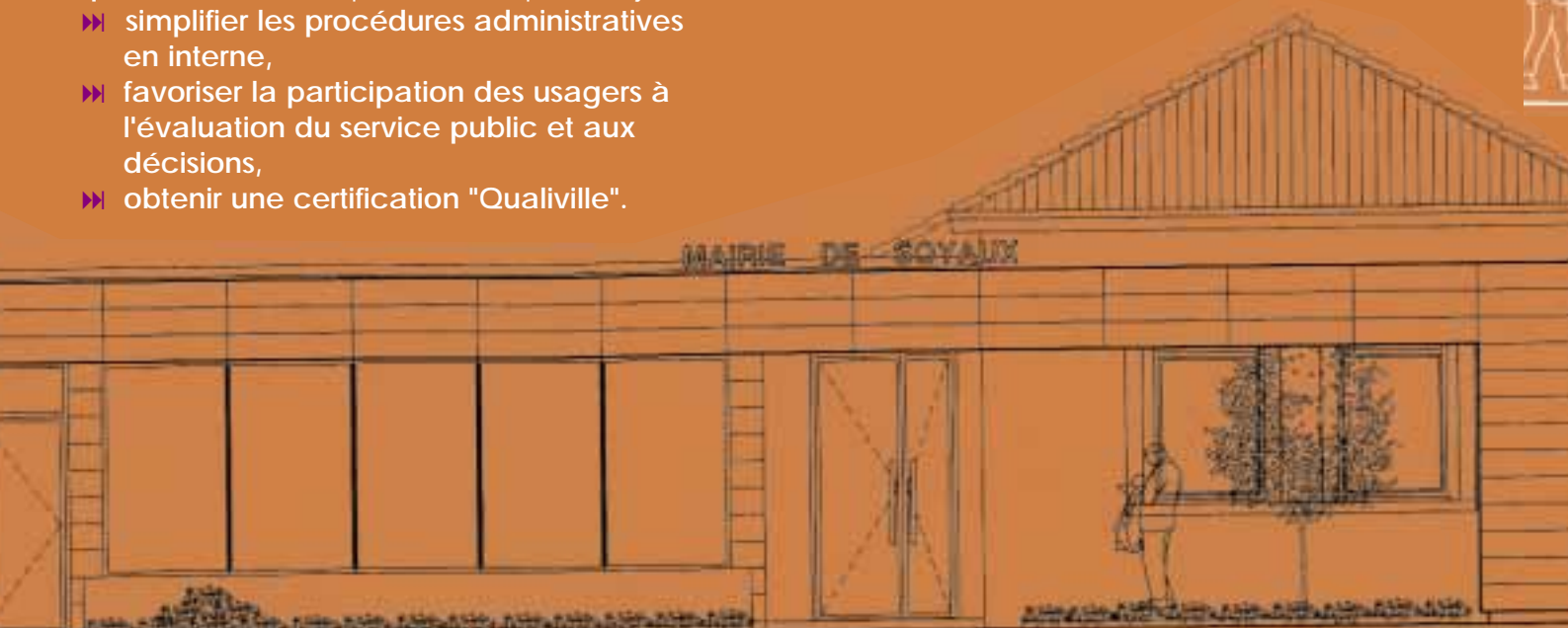
Le vendredi 20 janvier de nombreuses personnalités honoreront de leur présence l'inauguration officielle que nous voulons festive et réflexive. Pour cela :

» Via Patrimoine qui vient de réaliser une étude historique des mairies en Charente nous communique une synthèse de son travail et nous présentera la mairie de Soyaux de son origine à nos jours. Pour illustrer son propos, Via Patrimoine installera dans la salle des mariages son exposition itinérante consacrée aux mairies de Charente, ainsi qu'une collection de bustes de Marianne aimablement prêtés par des municipalités charentaises que nous remercions chaleureusement.

» Frédérique BUA nous expliquera la conception de ses travaux, en particulier les problèmes posés par la structure existante et la volonté « d'ouvrir » la mairie au public.

» Enfin Roger QUESADA, directeur général des services à la mairie de Soyaux, nous fera part de sa réflexion sur les problématiques nouvelles des mairies au XXIème siècle et des incidences posées par les communautés d'agglomération.

Le samedi 21 janvier sera une journée « portes ouvertes » où vous pourrez déambuler dans vos locaux pour mieux les apprécier, aidés en cela par les élus qui se feront un plaisir de vous accueillir.



Le Centre Information Jeunesse (CIJ) Espace Franquin à Angoulême vous informe...

Enseignement, vie pratique

Les demandes de bourses d'enseignement supérieur et de logement universitaire se font par l'intermédiaire du DSE (Dossier Social Etudiant), **entre le 15 janvier et le 30 avril 2006 sur Internet www.crous-poitiers.fr.**



Le Pack Etudiant (guide et plan de l'Agglomération d'Angoulême) peut vous aider dans votre recherche de formation, votre orientation, le financement de vos études, votre logement, votre restauration, votre santé, vos transports, vos stages et jobs...
Gratuit, il est disponible à la Mairie et au CIJ.

Emploi

Forum Orientation Formation Emploi (FOFE) 10 et 11 mars 2006 Logis de Lunesse - Angoulême.

Renseignements :
 Secrétariat Général du FOFE - Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL) - Valérie LEPROUX
 Tél. : 05 45 95 64 05 - fofe-angoulême@voila.fr.

Forum jobs d'été et mobilité internationale 22 et 23 mars 2006 Espace Franquin - Angoulême.

Un guide gratuit sera à votre disposition, dès le début du mois de mars, afin de vous aider dans vos démarches de jobs d'été en France ou à l'étranger.
 Prévoir des CV.

Renseignements :
 ● CIJ - Tél. : 05 45 37 07 30
www.ij-poitou-charentes.org (consultation des offres) -
 ● Espace Insertion Emploi (EIE) bld Léon Blum - Soyaux
 Tél. : 05 45 97 41 52.



Echanger

NOUVEAU ! Le CROUSTY, restaurant universitaire situé rue de Varsovie à Angoulême, propose des « **cafés étudiants** » : moments conviviaux pour échanger avec des professionnels. Ils se déroulent l'après-midi (de 14h à 17h), autour d'une thématique et d'une boisson chaude.



Au programme prochainement :

- La mobilité internationale le 19 janvier
 - Les jobs d'été le 16 mars
- Plus d'infos : CIJ - Tél. : 05 45 37 07 30.

Organiser vos vacances d'hiver et de printemps

Les séjours proposés par des organismes charentais et nationaux sont répertoriés sur des fiches et brochures à consulter au CIJ ou sur :
www.info-jeunesse16.com,
www.opcv.net,
www.vacances-jeunes.com.

Organiser soi-même son séjour :
 Il vous faut trouver un **hébergement** (auberge de jeunesse, gîte, hôtel...). **Internet** (accès possible au CIJ) et l'**Office de Tourisme** de votre lieu de vacances devraient être en mesure de vous renseigner.

EN VACANCES PRÈS DE CHEZ SOI :
 Outre les divers séjours organisés par le CSCS FLEP de Soyaux (tél 05 45 93 11 58), deux centres de loisirs ouverts le mercredi et durant les vacances scolaires, proposent de nombreuses activités à vos enfants :

- pour les enfants de 3 à 7 ans : Centre de loisirs maternel - 7 rue du parc - tél : 05 45 90 04 26 (7h30-18h)
- pour les enfants de 6 à 15 ans : Centre de loisirs Louis Pergaud - Bld Léon Blum - tél : 05 45 69 27 22 (7h45 - 18 h)

Nouveau ! Un atelier littérature jeunesse à Soyaux

Soyaux à la page et l'école Ouverte proposent aux enfants de 6 à 12 ans un atelier pour découvrir des histoires, jouer avec les mots...le mercredi, de 9h40 à 11h15 (2 séances de 45 min).



Inscriptions et renseignements : Tél. : 05 45 90 04 26
 - du mardi au jeudi - 7 rue du Parc - Soyaux

Le Conseil Municipal des Jeunes vous informe...

Bilan de l'année 2005

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) tire son bilan à l'issue de l'année écoulée.

Voici donc les actions menées au cours de l'année 2005, organisées par les différentes commissions, ces dernières chargées de missions spécifiques.



OPERATION VILLE PROPRE

Découvrez-les en images :

» Opération ville propre

Commission
Environnement - Aménagement

» Rencontres avec les résidents du foyer Soleil



EXPOSITION NUTRITION

» Exposition Nutrition

» Téléthon

» Partenariat avec les ambulances Burkina Faso

Commission
Solidarité - Société



TELETHON

» Journal des jeunes de Soyaux

Commission
Communication

» Proposition d'installation de jeux sur la commune

» Participation à la Fête du Sport

Commission
Sport - Loisirs - Culture



BURKINA FASO

Des actions communes ont également eu lieu... :

» Participation aux différentes commémorations (11 novembre, 8 mai...)

» Participation à la Journée Portes Ouvertes du Pôle Education Temps Libre

» Rencontre départementale des CMJ

» Sortie sport et détente à Nautilis



Janvier 2006

ELECTIONS DU NOUVEAU CMJ

Les précédentes élections se sont déroulées les 21 février 2002 et 16 février 2004. Celles-ci auront lieu les 27 janvier (dans les écoles primaires) et 30 janvier 2006 (dans les collèges).

» Qui peut être élu au Conseil Municipal des Jeunes ?

Tout jeune âgé de **9 à 16** ans habitant Soyaux.

» Comment se porter candidat ?

Chaque candidat doit remplir et déposer sa **déclaration de candidature**, soit dans son établissement scolaire, soit à l'accueil de la Mairie ou de la Mairie annexe (pour les jeunes scolarisés hors commune), avant le **vendredi 16 décembre 2005**.

» Comment faire passer ses idées ?

Chaque candidat doit **définir un programme pour la ville**, et mener une campagne du 3 janvier au 26 janvier 2006.

» Où voter ?

Vendredi 27 janvier 2006 :

dans toutes les écoles primaires de la ville (ou par correspondance, pour les jeunes scolarisés hors commune)

Lundi 30 janvier 2006 :

dans les collèges de la ville (ou par correspondance, pour les jeunes scolarisés hors commune).

» La carte électorale : essentielle pour voter...

Elle sera **remise à chaque électeur par les directeurs des établissements scolaires** (ou expédiée aux jeunes scolarisés hors commune).

» Lundi 30 janvier -19h30 : les résultats !

Tous les candidats sont invités à la proclamation des résultats par Monsieur le Maire, à la **Salle des Fêtes**.

Programme 2006 du nouveau CMJ

Voici les actions qui seront menées du mois de février au mois d'avril prochains :

» Début février :

- Installation du Conseil Municipal des Jeunes, en présence des parrains et marraines.

» Mars :

- Présentation des quatre commissions par les élus adultes, et répartition des jeunes élus au sein de celles-ci.
- Visite de la ville et des services.

» Début avril :

- Réunion de rentrée du CMJ, lors de l'exposition « Planète Bleue » à Dignac.

Plus d'infos :

www.soyaux.fr (Vie municipale - Conseil Municipal des Jeunes)

Le saviez-vous ?

Une chorale existe à Soyaux depuis février 2005 !

Si chanter vous tente, rejoignez-la le jeudi soir de 18h à 20h à l'école J. Moulin (rue des Lilas).

Bonne humeur, convivialité et détente vous y attendent.

Renseignements : Association VOIX'Y'AGES

05 45 62 05 94 (Sandra) - 05 45 69 73 91 (Christine)

Bilan 2005 des activités du comité de jumelage vu par ses membres

» 9-17 avril 2005 :

Séjour de 30 sojaldiciens à Monifieth (Ecosse)

« La température plutôt frisquette ne nous a pas empêchés de parcourir les sites touristiques classiques de ce beau pays : Glamis Castle, Glasgow, St Andrews, Edimbourg où nous attendait le yacht royal Britania. La visite de l'abri anti-atomique d'Anstruther fut moins réjouissante que celle d'une distillerie, mais tout aussi intéressante... »

Le temps fort du séjour : « une réception à la High School de Monifieth organisée par la ville en partenariat avec le Conseil de Communauté, en présence de personnalités d'institutions régionales et locales. Une soirée qui a rapidement pris une tournure très conviviale autour de la dégustation de Haggis, le plat national écossais, d'un spectacle de danse et de chants celtiques accompagnés par l'orchestre de cornemuses de la High School... »

Bref... encore une expédition réussie !

» 25 Avril -1^{er} mai 2005 :

Séjour de 40 jeunes tchèques de 17 à 19 ans du lycée technique d'Ivancice au lycée professionnel J. A. Grégoire

« Une semaine de découverte du Poitou Charentes, intense en émotion et riche en expérience, qui a permis aux jeunes tchèques de se rendre sur l'île d'Oléron, d'approcher Fort Boyard, de visiter, lors d'une journée détente à Rochefort, le chantier de l'Hermione et la corderie royale... »

Les familles d'accueil sojaldiciennes ont été impressionnées par la politesse, la discrétion, la gentillesse et le dynamisme dont ces jeunes firent preuve durant leur séjour...

Une seule ombre au tableau : trop peu d'activités et de rencontres inter-jeunes (deux demi-journées seulement); petit faux pas auquel les organisateurs remédieront sans aucun doute lors des prochains échanges...»

» 5 juin 2005:

Rallye touristique automobile

« Au départ de Soyaux, nous avons pu visiter quelques communes charentaises avant de nous diriger vers la Dordogne. Notre parcours, semé d'embûches s'est terminé à Bourdeilles où chacun a sorti son panier repas afin de reprendre des forces en prévision d'une après-midi récréative et sportive. Ambiance, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous lors de cette belle journée qui s'est clôturée par un diner amical ».



Concours de confection de figurines



» 2-9 juillet 2005:

Séjour de 45 tchèques d'Ivancice à Soyaux

« Cette année, nos amis tchèques se sont intéressés aux structures d'insertion mises en place pour les demandeurs d'emploi. Ils ont rencontré un responsable de l'ANPE et diverses associations charentaises engagées dans le domaine de l'insertion, ainsi qu'un responsable des services de la mairie et quelques membres du conseil municipal.

Quelques escapades au bord de la mer et la découverte de la région de St Emilion et de son vignoble ont également animé leur séjour, qui s'est terminé autour d'un diner dansant célébrant le 5^{ème} anniversaire du jumelage avec Ivancice ».

Plus d'infos sur les associations :

www.soyaux.fr (Sports/Assos).

Plus d'infos sur le comité de jumelage :

www.soyaux.fr (La Ville - Villes jumelées)

Permettez-moi de vous souhaiter, au nom du groupe des élus de l'opposition, d'agréables fêtes de fin d'année et de vous présenter nos vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2006, avec une pensée toute particulière à celles et ceux qui souffrent, à cette jeunesse fortement malmenée et, qui n'est pas uniquement celle des banlieues. Après une inactivité imposée (ni conseil municipal, ni commissions) de près de 4 mois, de nouveaux projets « sortent de terre ».

Parmi eux, la réhabilitation des quartiers qui amène enfin une lueur d'espoir pour la cité du Champ de Manœuvre, la cité de mon adolescence.

L'ANRU (l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain), autrement dit l'Etat, le principal financeur des opérations de rénovation des quartiers, a obligé la majorité municipale à revoir sa copie pour le traitement du quartier sud-ouest du Champ de Manœuvre.

J'en suis très heureux et je vais m'attacher à ce que ce vaste projet, certes très long, se réalise vraiment et ne se détourne pas de son objectif initial, l'amélioration de la vie des habitants de cette cité.

Cette première étude, imposée par l'Etat, a déjà eu le mérite de faire prendre conscience aux élus de la majorité, des conditions de logement indignes, infligées aux habitants des plus vieux bâtiments.

Je souhaite en plus, que pour toutes ces opérations de réhabilitation, une large concertation soit faite auprès des Sojaldiciens.

Claude FORT

*N'hésitez pas à nous donner votre avis.
Adresse : Antornac – 16800 Soyaux.*

Tel : 06.78.09.73.31
e-mail : antornac.c.fort@wanadoo.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

» DU 27 OCTOBRE

AMENAGEMENT DE L'ANCIEN ZOO : un projet sans ambition

Heureusement ce n'était qu'une information, sortie d'on ne sait où, sans concertation préalable, comme d'habitude. La presse s'est fait l'écho d'une unanimité sur ce sujet. Loin s'en faut, car ce projet est peu original, nous semble même simpliste.

Voici au moins quatre raisons, et la liste n'est pas exhaustive, qui font que nous n'approuvons pas aujourd'hui ce projet :

1°/ Il est inconcevable de créer un lieu de jeux pour enfants sans avoir auparavant sécurisé le site. La priorité est donc l'aménagement de l'axe routier Angoulême / Périgueux pour accéder en toute tranquillité à la future réalisation, ainsi qu'aux Brandes de Soyaux, situées juste en face, où des sentiers de promenade viennent d'être récemment aménagés par la ComAGA.

2°/ Véritable porte d'entrée de l'agglomération, un projet plus culturel et plus représentatif de la région nous semblerait plus judicieux.

3°/ L'éloignement du site pour les jeunes. Pas un chemin piétonnier, pas une piste cyclable pour y accéder. Serait-ce seulement réservé à une catégorie de jeunes ?

4°/ Le manque de concertation sur ce projet, mais nous en avons l'habitude.

» DU 8 NOVEMBRE

Des démolitions ? Peut-être...

Merci l'ANRU. Il aura fallu la menace de l'Etat de couper ses financements pour que la majorité municipale revienne sa copie et s'oblige enfin à faire réaliser une étude de réhabilitation du secteur sud-ouest du Champ de Manœuvre. Sur ce dossier, les élus de l'opposition souhaitent :

1°/ L'établissement d'un programme pluriannuel de démolitions / reconstructions d'une partie des bâtiments, avec une diversité d'offres en logement afin de faciliter la mixité sociale.

2°/ Des niveaux de loyer compatibles avec les ressources des habitants.

3°/ Un pourcentage de logements sociaux, non pas fixés à l'avance, mais à déterminer en fonction de la situation sociale du moment.

4°/ Des constructions réalisées par les offices actuellement sur le site (pas de promoteurs privés).

5°/ L'affectation des financements obtenus à l'amélioration de l'habitat et non pas à de quelconques réalisations municipales.

Recensement de la population

Pour la 3ème année consécutive, les opérations de recensement débuteront le 19 janvier 2006. **Votre logement sera peut être recensé. Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle** (photographie + signature du Maire), déposera des documents (feuille de logement et bulletin individuel pour chaque personne occupant le logement) à votre domicile et les récupérera ultérieurement.

Il pourra éventuellement vous aider à les remplir.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Inscription sur les listes électorales politiques

Formalité à accomplir avant le 31.12.2005

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales, les nouveaux arrivants, les personnes déjà inscrites ayant changé d'état-civil ou d'adresse à l'intérieur de la commune et les jeunes gens âgés de 18 ans ou ceux qui atteindront cet âge avant le 28 février 2005 doivent se présenter à la mairie, auprès du service des élections **-qui sera ouvert samedi 31 décembre de 9h à 12h-**, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ces différentes inscriptions prendront effet à compter du 1er mars 2006.

Recensement militaire

Vous êtes né(e) en janvier, février ou mars 1990, pensez à vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité française. Une attestation de recensement vous sera alors remise, indispensable pour les examens, concours et permis de conduire. **Les jeunes gens nés avant cette période et non recensés doivent régulariser leur situation auprès de la Mairie.** Pour rappel, seules les jeunes filles nées à partir de 1983 sont concernées.



Rappel : ouverture du Point d'Accès aux Droits Sociaux (P.A.D.S)



Le PADS facilite votre vie au quotidien en vous informant et en vous aidant dans vos démarches administratives : allocations familiales, dossiers de CMU, retraites, logement, impôts, demande de visas...

Les consultations gratuites d'avocats auront lieu les mercredis 11 janvier (mairie), 8 février (PADS) et 8 mars (mairie) à partir de 16h et sans rendez-vous.

**PADS - Anciens locaux du CIDOC
Bld L.Blum**

Lundi, mardi et jeudi : 9h -12h / 14 h-17 h

Mercredi et vendredi : 9h-12 h

Tél : 05 45 22 76 61

Plus d'infos sur les permanences :

www.soyaux.fr (Vie pratique - Permanences gratuites).

Attention au démarchage à domicile

On sonne à la porte...

Soyez vigilant !

S'il y a discussion, celle-ci doit se dérouler sur le pas de la porte, **en aucun cas** à l'intérieur de votre domicile.

Ne laissez entrer que les personnes que vous avez appelées ou qui vous ont prévenu de leur passage ; Méfiez-vous des démarcheurs, faux agents EDF, faux agents de la SEMEA, faux artisans, faux policiers...

Assurez-vous de leur qualité en exigeant leur carte et **au moindre doute, composez le 17 ;**

Si le démarcheur évoque un malaise, composez le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers), en veillant à ne pas laisser entrer la personne.

Certaines personnes se prétendent mandatées par les services de la Mairie, assurez-vous en, composez le 05 45 97 83 50.

Réglementation des conditions de dépôt et de collecte des déchets ménagers et assimilés

L'arrêté municipal du 09/09/2005 définit les différents types de déchets (ménagers, encombrants, verre...) et les services de collecte correspondant (en porte à porte, par apport volontaire en conteneurs, en déchetteries...). **Toute infraction aux dispositions de ce règlement fera l'objet de procès verbaux de contravention et sera susceptible de poursuites et de sanctions pénales prévues par les lois et les règlements en vigueur.**

Document consultable à la mairie et sur www.soyaux.fr (Vie pratique - Services publics locaux - Collecte des déchets)